



Mis en cause du travail fourni par l'avocat

Par **Allan-biqué**, le **31/08/2019** à **10:25**

Bonsoir,

Débouté dans ma procédure, pour un défaut de présentation de pièces versée aux conclusions, et condamner à poursuivre en appel (+3000€) comment puis-je me retourner et engager la responsabilité de mon avocat ? Existe-t-il une procédure particulière à suivre ? Est-il possible de s'adresser au bâtonnier pour réclamer son concours et la mise en oeuvre de l'assurance professionnelle de l'avocat ? Comment ?

Merci de votre retour, même si j'ai bien conscience de m'adresser au commissariat de Police pour porter réclamation contre la police...

Bonne semaine